

Les critères et les dates d'admission sont communiqués sous réserve des votes des instances.

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Vous allez candidater pour le **Master 2 Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales** de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, parcours professionnel de la Mention « Psychologie de l'Education et de la Formation ».

Capacité d'accueil maximale pour l'année universitaire 2018-2019 : **25**
Ce parcours **donne accès au titre de psychologue**.

Public : formation initiale et formation continue

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature à faire parvenir à notre secrétariat :

AU PLUS TARD le mardi 12 juin 2018 le cachet de la poste faisant foi
(Possibilité de transmettre au secrétariat du master (P. Déjumné) les justificatifs des notes manquantes relatives aux UE stage et mémoire jusqu'au vendredi 29 juin 2018)

Université Toulouse Jean-Jaurès
UFR de Psychologie
Patricia Déjumné
Master 2 Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

**ATTENTION : Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités.
Aucun dossier ne sera restitué.**

La sélection s'organise en trois étapes :

- ✓ La recevabilité des dossiers
- ✓ La phase d'admissibilité : évaluation des dossiers de candidature
- ✓ La phase d'admission sur entretien

Note importante :

- Dans le cas d'une soutenance postérieure à la date limite de dépôt du dossier de candidature, joindre une attestation sur l'honneur manuscrite, datée et signée, précisant la date de soutenance envisagée et la composition du jury.
- **Le candidat pourra être retenu et inscrit définitivement uniquement lorsqu'il aura fourni l'attestation définitive de validation du master 1.**

Contacts :

Responsables pédagogiques de la formation :

Laurent COMBRES lcombres@univ-tlse2.fr (Département de Psychologie Clinique du sujet)

Sandrine CROITY-BELZ scroity@univ-tlse2.fr (Département de Psychologie sociale, du travail et des organisations)

Responsable administrative :

Patricia DEJUMNE patricia.dejumne@univ-tlse2.fr

Cordialement,

Les Responsables du Master

Sandrine CROITY-BELZ et Laurent COMBRES

Etape 1 - Recevabilité du dossier

Le **Master 2 Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales** s'adresse plus spécifiquement à des étudiants :

- Titulaires d'une licence et d'un niveau Master 1 (maîtrise) de psychologie.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE MASTER 2

« Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales »

Le dossier pour être reconnu complet et recevable devra être inséré dans une chemise cartonnée à rabat de couleur ROSE OBLIGATOIREMENT sur laquelle seront mentionnés le NOM et le PRÉNOM du candidat.

Chaque pièce **devra être rangée dans une sous-chemise cartonnée sur laquelle seront indiqués le NOM et le PRENOM du candidat ainsi que le contenu de chaque sous-chemise** (lettre de motivation / CV + pièces justificatives / relevés détaillés des notes et mentions/ résumé du mémoire de M1 / liste des masters / attestation manuscrite) :

- 1- **Une lettre de motivation** et d'explicitation du projet professionnel.
- 2- Un **curriculum vitae** auquel **seront obligatoirement jointes toutes les pièces justificatives nécessaires** (des stages, des activités salariées...);
- 3- Les relevés **détaillés des notes et mentions** de l'ensemble des modules du cursus de psychologie : licence et Master1 (maîtrise) (joindre également tous les diplômes, les attestations des diplômes ou des équivalences);
 - Pour les étudiants qui ont terminé leur année M1 et ne possédant pas encore le relevé de notes, joindre une **attestation du directeur de mémoire** indiquant la note obtenue lors de la soutenance du mémoire de master 1 ainsi que les membres du jury et le lieu de soutenance.
 - Dans le cas d'une soutenance postérieure à la date limite de dépôt du dossier de candidature, joindre une attestation sur l'honneur manuscrite, datée et signée, précisant la date de soutenance envisagée et la composition du jury.
 - **Le candidat pourra être retenu et inscrit définitivement uniquement lorsqu'il aura fourni l'attestation définitive de validation du master 1.**
- 4- Un **résumé dactylographié (1 page maximum)** du mémoire de recherche de Master 1 (maîtrise) qui présentera et argumentera les théories et la démarche méthodologique adoptées pour appuyer la thèse soutenue, ainsi que les principaux résultats et leur discussion.
- 5- **La liste des masters** auxquels le candidat a postulé en cas de candidatures multiples.

6- **Une attestation sur l'honneur manuscrite**, datée et signée, de l'exactitude de l'ensemble des informations fournies par le candidat dans le dossier.

En plus : Joindre au dossier une enveloppe (format standard) timbrée, libellée à l'adresse actuelle de l'étudiant

Les candidats (en formation initiale ou formation continue) doivent déposer le dossier complet en mains propres ou l'envoyer (en recommandé avec accusé réception) à l'UFR de Psychologie :

AU PLUS TARD le mardi 12 juin 2018, le cachet de la poste faisant foi.

(Possibilité de transmettre au secrétariat du master (P. Déjumné) les justificatifs des notes manquantes relatives aux UE stage et mémoire jusqu'au vendredi 29 juin 2018)

Université Toulouse Jean Jaurès
Patricia DEJUMNE
Master 2 Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociale
UFR de Psychologie
5 Allées Antonio Machado 31056 TOULOUSE Cedex 9

**ATTENTION : Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités.
Aucun dossier ne sera restitué.**

FICHE DE CANDIDATURE

A insérer dans la sous-chemise 1

MASTER 2 *Parcours Professionnel*

« *Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales* »

Responsables : *Sandrine CROITY-BELZ et Laurent COMBRES*

N° INE :

NOM d'usage : NOM Marital.....

Prénom(s) : Date et lieu de naissance :

Adresse postale:

..... Téléphone :

Adresse électronique :

Salarié(e) : oui / non (rayer la mention inutile)

Si oui, profession et lieu d'exercice :

DIPLÔMES OBTENUS

Joindre obligatoirement dans la sous-chemise 4 une photocopie des relevés détaillés d'UE et des attestations de diplômes

- **L1 de**..... Université : Année :

- **L2 ou DEUG de**..... Université : Année :

- **L3 de**..... Université : Année :

Précisez les U.E., U.V., Certificats, modules spécifiques au champ de l'accompagnement professionnel :

-
- (Précisez les notes et mentions obtenues) •
-
-
-
-
-

- **MASTER 1 (ou Maîtrise) de** Université : Année :

Précisez les U.E., U.V., Certificats, modules spécifiques au champ de l'accompagnement professionnel :

(Précisez les intitulés
et les mentions)

-
-
-
-

- **Autres diplômes, modules,**

-
-
-

STAGES

Notes du rapport de stage de M1 :

Récapitulez les lieux de stages, leurs durées, le nom des référents et de façon synthétique et les activités auxquelles vous avez participé.

➤ STAGES réalisés (L et M)

Dates	Nb d'heures	Etablissements	Activités	Référents

- Quel projet professionnel envisagez-vous suite à votre année de Master 2 Pro (pour le cas où vous seriez sélectionné(e)) :

.....

.....

.....

.....

Quel(s) lieu(x) de stage envisagez-vous pour le stage professionnalisant (minimum 500 h) ? Type d'institution, population :

.....

.....
.....
.....

Quelles structures avez-vous déjà contacté ? Précisez les réponses :

.....
.....
.....

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

- **Mémoire de Master 1 (ou de Maîtrise) :**

• Intitulé du Mémoire :
.....
.....

• mémoire réalisé en Individuel en collaboration avec :

• Spécialité :

• Membres du jury : **Directeur (trice)**
 Assesseur :

• Note obtenue :

• Date de soutenance :

- **Mémoires ou travaux de recherche (réalisés dans le cadre d'autre formation) :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Etape 2 - Phase d'admissibilité

Le jury procède à l'examen du dossier et de sa qualité.

Les critères d'évaluation sont :

- l'excellence universitaire ;
- le profil du candidat qui dans le meilleur des cas doit avoir reçu une solide formation dans le champ de la psychologie clinique et de la psychologie sociale ;
- la qualité de l'expérience acquise dans le champ spécifique de l'accompagnement de la trajectoire professionnelle ;
- les motivations avancées par le candidat et mises en perspective avec le projet pédagogique de la formation.

Les candidats retenus à l'issue de l'évaluation de leur dossier de candidature par le jury seront convoqués pour **un entretien obligatoire** à l'Université Toulouse Jean Jaurès.

La liste des candidats auditionnés sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du **mardi 26 juin 2018**

ATTENTION : la liste des candidats auditionnés vaut convocation.

Etape 3 - Phase d'admission sur entretien

Les entretiens auront lieu le **mardi 3 juillet 2018**

Les critères d'évaluation sont :

- la pertinence du projet **de formation et du projet** professionnel du candidat **au regard des objectifs du master psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales**
- la qualité du cursus universitaire et des acquis d'expériences du candidat en lien avec la problématique de l'accompagnement professionnel (expériences professionnelles, stages, recherches, options d'enseignement de master 1...).

La liste des admis sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du **mercredi 4 juillet 2018.**